

# Les affaires d'abord !

●●● **Benoît Orval**, Lille  
 militant associatif et syndical,  
 rédacteur à « Libération Afrique »<sup>1</sup>

*Investir en Afrique garantit aux multinationales des taux de rendement hors pair. Elles sont d'autant moins regardantes sur la nature des régimes des pays où elles investissent, qu'il n'y a pas de corrélation entre démocratie et retour sur investissement.*

En l'espace d'une décennie, l'afro-pessimisme de rigueur chez les analystes a cédé la place à l'euphorie : l'Afrique est devenue « le » continent d'avenir<sup>2</sup> où il fait bon investir, malgré ses régimes totalitaires. Le secteur extractif, structurellement gangrené par la corruption, concentre toujours l'essentiel des projets. Des sociétés *offshore* aux traditionnels pots-de-vin, en passant par les prises de participation de sociétés-écrans dans des filiales de grands groupes étrangers, les terrains d'entente entre entreprises et pouvoirs sont multiples. Avec toujours le même objectif : garantir un haut niveau de rémunération du capital investi (plus élevé en Afrique que partout ailleurs).

Les luttes démocratiques que connaît l'Afrique subsaharienne se déroulent dans un contexte économique radicalement nouveau. Malgré une chute spectaculaire des prix des produits de base depuis 2011, qui affecte en premier lieu les pays exportateurs de pétrole ou de produits miniers, la croissance africaine résiste bien. Dans ses dernières estimations pour 2016, la Banque mondiale table sur un produit intérieur brut (PIB) continental en augmentation de 4,4 %, porté par des pays comme l'Éthiopie, la Côte-d'Ivoire, le Rwanda, le Mozambique ou la Tanzanie. La transformation de l'en-

vironnement économique attire les investisseurs pour 35 à 40 milliards de dollars chaque année, fait émerger de nouveaux acteurs (fonds d'investissements, sociétés de capital-risque, etc.) et renforce le poids des sociétés transnationales dans les économies locales.

## Rentabilité avant tout

Celles-ci prennent progressivement la main sur le jeu des relations Nord-Sud, longtemps dominé par les priorités géopolitiques et la sécurisation des approvisionnements stratégiques des Etats. Les anciennes puissances impériales mettent aujourd'hui sans complexe leur diplomatie au service de ces intérêts privés, qui ne sont plus seulement les héritiers du capitalisme de rente coloniale : de grandes multinationales « globales » s'intéressent aux ressources et aux marchés africains.<sup>3</sup>

- 1 • [www.liberationafrique.org](http://www.liberationafrique.org)
- 2 • **Jean-Louis Lorgeoux, Jean-Marie Bockel**, *L'Afrique est notre avenir*, Paris, Sénat, Rapport d'information n° 104, octobre 2013.
- 3 • **Thomas Deltombe, Alain Deneault, Thomas Noiro et Benoît Orval**, « Multinationales françaises : entre Françafrique et mondialisation », in **Thomas Noiro et Fabrice Tarrit** (coord.), *Françafrique. La famille recomposée*, Paris, Syllepse 2014, 224 p.

Dans le même temps, les puissances émergentes (la Chine, l'Inde, le Brésil, les pays du Golfe ou la Malaisie) deviennent des investisseurs de premier plan, dans le secteur extractif comme dans les télécommunications, la construction, le tourisme, la banque ou l'agro-industrie.

Dès lors, la question des relations entre économie, multinationales, richesses produites et démocratie devient prégnante. Les économistes ont souvent considéré qu'un régime autoritaire était plus favorable au développement économique dans les pays pauvres, qu'un certain niveau de richesse favorisait l'instauration d'un régime démocratique, que ce régime démocratique était inversement un puissant moteur de développement dans les pays plus riches, mais que son « coût » (institutions, politiques redistributives, etc.) pouvait rapidement devenir un frein à la croissance.

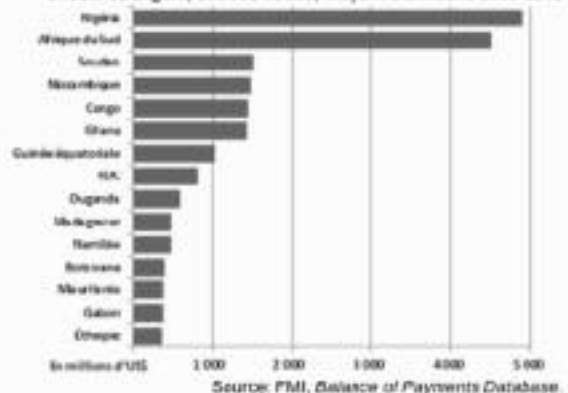
Comment définir et modéliser ce « développement économique » et plus encore la « démocratie », sans réduire le premier à un taux de croissance et la seconde à un processus électoral formel ? De fait, il n'existe pas de corrélation évidente entre PIB, PIB moyen par habitant, taux de croissance ou d'investissement et qualité de la vie démocratique d'un pays (voir graphique ci-contre).

Même le très contestable « indice de la facilité à faire des affaires » de la Banque mondiale (*Doing Business*)

montre que la nature du régime n'est pas décisive pour l'attractivité économique : dans les dix pays d'Afrique subsaharienne pour lesquels la législation et l'environnement sont considérés comme les plus favorables aux entreprises, on retrouve aussi bien des démocraties comme l'Afrique du Sud et le Ghana, que la dernière monarchie absolue du continent : le Swaziland.

Ce petit pays a su attirer des multinationales à grand renfort d'avantages fiscaux et de répression des organisations syndicales. Ainsi, par exemple, Coca-Cola, y a implanté sa principale usine d'Afrique australe et orientale pour la fabrication du concentré de sa célèbre boisson. Le mouvement démocratique accuse l'entreprise de contribuer davantage à l'enrichissement de la famille royale qu'au bien-être des travailleurs ou des populations de ce pays parmi les plus pauvres d'Afrique. Mais le taux de rendement des investissements y est parmi les plus élevés du continent (cf. graphique p. 20)<sup>4</sup> et même du monde. Et puis le roi Mswati III n'est-il pas mécène de la fondation philanthropique Coca-Cola pour l'Afrique ?<sup>5</sup>

Principaux pays d'Afrique subsaharienne destinataires des investissements directs étrangers, entrées nettes, moyenne annuelle 2000-2013



Source: FDI, Balance of Payments Database.

4 • Les statistiques ne sont pas disponibles pour plusieurs pays, dont la Guinée équatoriale, le Congo-Brazzaville et le Gabon, qui auraient sans doute pu trouver leur place dans ce palmarès.

5 • **Peter Kenworthy**, « Living on the Coke side of life in Swaziland », *Pambazuka News*, n° 536, Oxford/Afrique du Sud, juin 2011.

Si les grandes entreprises prennent quelques risques d'image et s'exposent parfois à des poursuites judiciaires, c'est bien parce que les enjeux financiers sont considérables. Le rendement moyen des investissements directs étrangers est en effet bien plus élevé en Afrique subsaharienne que dans les autres régions du monde. Il s'établit, sur la période 2007-2011, à 15,7 % (voire 25,2 % hors Afrique du Sud), deux fois plus qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes (7,6 %).

## Le secteur extractif

Le changement d'échelle des investissements en Afrique et leur forte concentration dans le secteur extractif (pétrole, gaz, minerais, industrie forestière) sont déterminants. Certaines entreprises ont longtemps profité - et profitent encore - de l'instabilité politique et des situations de guerre dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), au Liberia ou en République centrafricaine, quand elles n'ont pas délibérément entretenu ces conflits. Les mallettes de « diamants

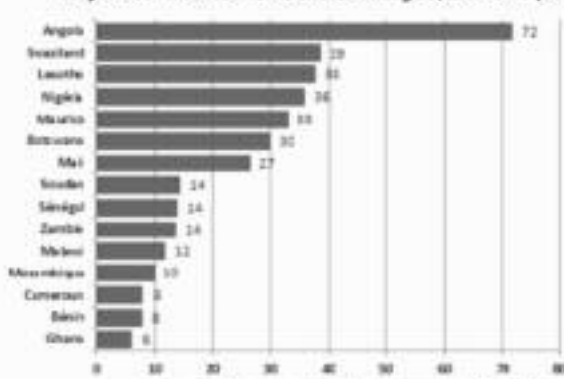
du sang », les caisses de « minerais de guerre » (en particulier le coltan, indispensable à l'industrie électronique) ou les camions de grumes passent facilement les frontières.

Autant de trafics qui ne nécessitent pas d'importants capitaux, mais simplement la mobilisation des réseaux nécessaires à l'écoulement des produits et à leur blanchiment. Les enjeux changent de nature lorsque l'investissement se chiffre en milliards de dollars et qu'il porte sur le cuivre du Katanga (RDC) ou le fer de Simandou (Guinée), avec des centaines de kilomètres de routes ou de voies de chemin de fer à créer ou à entretenir, la construction d'usines de raffinage, des installations portuaires dédiées, etc. La stabilité du pays d'accueil devient alors la principale préoccupation des investisseurs.

Stabilité politique n'est évidemment pas synonyme de démocratie, et nombre d'entreprises s'accommodent d'autant plus facilement d'un gouvernement autocratique bien installé qu'il est « bienveillant » en matière fiscale, de droits sociaux ou de politiques commerciales et douanières. La corruption de ces régimes est loin d'être un repoussoir pour les investisseurs. C'est notamment vrai dans le secteur extractif, premier secteur de corruption transnationale, avec 19 % des cas étudiés par l'OCDE,<sup>6</sup> devant ceux de la construction (15 %), du transport et de l'entreposage (15 %).

Cette dimension structurelle de la corruption s'explique en premier lieu par la rente extractive, qui garantit des

Top 15 des pays d'Afrique subsaharienne pour le taux de rendement moyen des investissements directs étrangers, 2007-2011 (en %)



Sources : Banque mondiale, *International Debt Statistics*

6 • Cf. *Rapport de l'OCDE sur la corruption transnationale. Une analyse de l'infraction de corruption d'agents publics étrangers*, OCDE 2014. L'étude a été menée sur 427 affaires de corruption transnationale instruites entre 1999 et 2014.

revenus sur de très longues durées. En Afrique, les normes de rentabilité sont extrêmement élevées, car censées compenser les risques pris et l'immobilisation des capitaux investis. Le secret des affaires y règne en maître avec, du côté des pays producteurs, des processus de décision centralisés qui facilitent les accommodements.

La révision systématique des codes miniers dans les années 1990-2000, sous l'impulsion de la Banque mondiale, n'a rien arrangé. Destinées à cantonner l'Etat dans un rôle de régulateur, ces réformes ont surtout offert des conditions d'exploitation extrêmement favorables et ont parfois contribué, au Cameroun par exemple, à renforcer les pouvoirs discrétionnaires du président et de son entourage dans la négociation des contrats.<sup>7</sup> L'attribution ou le renouvellement des permis de recherche et d'exploitation, la validation des études d'impact environnemental ou des programmes de compensation, la négociation de conventions minières destinées à garantir à l'investisseur une stabilité juridique, fiscale et sociale sur la durée de l'exploitation sont autant d'étapes à l'occasion desquelles les décideurs locaux sont susceptibles de prélever leur dû.

## Guinée équatoriale

Certains régimes s'en sont fait une spécialité, jusqu'à la caricature. C'est le cas de la Guinée équatoriale, petit Etat aux immenses réserves pétrolières et gazières, dont le gouvernement

est considéré par les organisations de défense des droits comme l'un des plus répressifs du continent. En quelques années, ce pays de 800 000 habitants est devenu une des principales destinations des investissements étrangers et le troisième producteur d'or noir au sud du Sahara, après le Nigeria et l'Angola.

Le pouvoir et le contrôle des postes stratégiques y sont une affaire de famille. Le président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo a renversé son oncle par un coup d'Etat en 1976. Depuis, il se fait régulièrement « réélire » à la tête du pays. Son fils aîné, principal prétendant à la succession, Teodorin Obiang Mangue, est deuxième vice-président chargé de la Défense et de la Sécurité nationale. Le benjamin, Gabriel Mbega Obiang Lima, est ministre des Mines, de l'Industrie et de l'Energie, tandis que son cousin, Melchor Esono Edjo, a été secrétaire d'Etat au Budget puis ministre des Finances pendant une dizaine d'années, avant de se reconvertir dans les affaires.

La presse internationale se fait régulièrement l'écho des frasques et des dépenses somptuaires de Teodorin Obiang. En France, le « prince » a été mis en examen pour blanchiment de détournement de fonds publics dans le cadre de l'affaire dite des « biens mal acquis », après que la justice ait saisi son hôtel particulier (plusieurs milliers de mètres carrés avenue Foch), des biens de grande valeur et une dizaine de voitures de luxe. Aux Etats-Unis, il est accusé de « détournement implacable de ressources », d'« extorsion de fonds » et d'avoir « pillé sans vergogne son gouvernement et les entreprises de son pays afin de soutenir son train de vie somptueux ».<sup>8</sup> Selon le Département de la justice, Teodorin Obiang

7 • **Victoria Lickert**, « La privatisation de la politique minière au Cameroun », *Politique africaine*, n° 131, Paris 2013.

8 • **The United States Department of Justice**, *Justice News*, 10/10/2014.

aurait amassé, par la corruption et le blanchiment d'argent, des actifs d'une valeur de plus de 300 millions de dollars. Il a été contraint, en octobre 2014, à conclure une transaction avec les autorités américaines, renonçant à 30 millions de dollars d'avoirs pour éviter des poursuites et la saisie d'autres biens.

Si les « biens mal acquis » du président de Guinée équatoriale et de ses proches sont dans le collimateur de la justice, celle-ci est pour l'instant restée fort clémente avec les multinationales qui se sont prêtées au jeu de la corruption ou n'ont pas été très regardantes quant aux circuits empruntés par leurs contributions fiscales. Il faut dire que les conditions d'exploitation des gisements équato-guinéens (redevances, partage de production...) sont particulièrement favorables. Et comme on n'est jamais trop prudent, le gouvernement Obiang a pris soin, ces dernières années, de diversifier ses partenaires : aux compagnies anglo-saxonnes des débuts (ExxonMobil, Noble Energy, Marathon Oil, RoyalGate Energy, PanAtlantic Exploration...) se joignent aujourd'hui des entreprises nigériane (Atlas Petroleum International), anglo-suisse (Glencore), chinoise (China National Offshore Oil Corporation) ou brésilienne (G3 Óleo e Gás). Toutes exploitent leurs gisements offshore en partenariat avec GEPetrol, compagnie équato-guinéenne dirigée jusqu'il y a peu par ... le beau-frère du président !

## Gabon, aux mains d'un clan

Ces pratiques prédatrices peuvent prendre des formes plus systémiques, comme l'illustre la publication par *Médiapart*<sup>9</sup> de documents confiden-

tiels liés à la succession d'Omar Bongo, resté plus de quarante et un ans à la tête du Gabon. L'ex-chef d'Etat et ses proches n'ont pas seulement collectionné les biens immobiliers en France ou au Gabon,<sup>10</sup> ils ont aussi pris le contrôle d'une large part de l'économie gabonaise. Une multinationale financière, Delta Synergie, se trouve au cœur du dispositif. Jusqu'au décès du patriarche, elle était la propriété d'Omar Bongo, de son fils et successeur à la tête de l'Etat, Ali Bongo, de sa fille Pascaline et de six autres membres de la famille. La société possède des participations dans une trentaine d'entreprises nationales ou filiales d'entreprises étrangères, de tous secteurs d'activité : banque, assurance, logistique, travaux publics, textile, pétrole, mines, agro-industrie, etc. Le système est « un mélange des genres d'une rare ampleur entre affaires publiques et intérêts privés, un terrain propice à tous les trafics d'influence et délits d'initiés possibles et imaginables ».<sup>11</sup>

Quatre groupes français sont directement impliqués dans ces montages financiers : Bouygues et sa filiale ETDE Gabon (aujourd'hui Bouygues énergies & services), Bolloré via sa filiale Gabon mining logistics, Eramet et sa filiale Comilog, BNP Paribas et sa filiale Bicig (Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Gabon), premier réseau bancaire du pays. La Société

9 • Site d'information et d'opinion lancé en mars 2008 par les journalistes Edwy Plenel et François Bonnet notamment. (n.d.l.r.)

10 • **Fabrice Arfi**, *La carte des avoirs suspects du clan Bongo en France*, 03.10.2009, et *La vraie fortune des Bongo, une bombe à retardement pour le Gabon*, 06.03.2015, in [www.mediapart.fr](http://www.mediapart.fr).

11 • **Fabrice Arfi**, *'BongoLeaks' : le rapport qui accuse le clan présidentiel au Gabon*, 27.04.2015, in [www.mediapart.fr](http://www.mediapart.fr).

d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), filiale à 51 % du géant tricolore Veolia depuis sa privatisation en 1997, est aussi citée par les documents de la succession. La famille Bongo avait donc un intérêt direct à la privatisation de l'entreprise publique, qui lui a rapporté 512 millions de francs CFA de dividendes pour les seules années 2010-2012 (soit près de 800 000 euros).

## Une relation asymétrique

On le voit, les dirigeants de ces pays ne sont pas de simples « marionnettes » des entreprises transnationales, pas plus qu'ils ne sont totalement souverains dans leurs choix économiques. L'espace politique réel des Etats résulte de jeux de rapports de force à acteurs multiples, variables selon les pays, les secteurs économiques ou les périodes.

Les marges de négociation des élites africaines se sont sans doute accrues avec la multi-polarisation de l'économie mondiale et l'offensive des puissances émergentes. Parallèlement, dans les années 2000, la forte augmentation des prix des produits de base et la course à la mise en production de nouveaux gisements ont brusquement desserré l'étau dans lequel étaient enfermés ces pays. Cette évolution,

renforcée par la mobilisation des sociétés civiles, a permis la révision de quelques législations et la renégociation de certains contrats. Mais l'éclaircie fut de courte durée. La parenthèse s'est refermée avec l'effondrement des cours des matières premières. Sans reproduire totalement la situation antérieure, nous sommes sans doute revenus à une relation fortement asymétrique, qui permet aux entreprises de jouer à nouveau de la concurrence entre territoires. Les multinationales, en effet, ont cette capacité à arbitrer, en permanence et à une échelle globale, sur la localisation de leurs investissements, les nouvelles mises en production, la mise en sommeil de projets ou les fermetures de sites.

De tels enjeux financiers, comme la complexité et l'opacité des montages ou la diversité des canaux de corruption, pèsent lourdement sur nos capacités à agir. Pour autant, lorsque des citoyens ou des journalistes mettent au jour ces affaires, ils participent à la délégitimation des régimes despotiques et contribuent, modestement mais chaque fois un peu plus, à assécher les circuits de prédation dont ces derniers ont impérativement besoin pour se maintenir au pouvoir.

Il y a ici de vraies convergences à construire entre mouvements démocratiques africains et sociétés civiles des pays d'origine de ces multinationales.<sup>12</sup> Les luttes contre la corruption et les paradis fiscaux ou pour la transparence financière des multinationales et les luttes démocratiques ne sont finalement, dans chaque pays et à l'échelle du monde, que les différentes facettes d'une même lutte globale pour la liberté et la justice sociale.

**B. O.**

économie

Cet article ainsi que celui de Catherine Coquery-Vidrovitch figurent au sommaire de la revue *Projet*, « Démocratie en Afrique : quels défis ? », Paris, n° 351, avril 2016.

12 • En Suisse, plus de 70 organisations (associations environnementales ou de droits humains, syndicats, Eglises, œuvres d'entraide...) ont lancé en avril 2015 l'initiative populaire *Pour des multinationales responsables*. Pour en savoir plus sur cette action politique, lire les articles de **Yvan Maillard Ardenti** et de **Michel Maxime Egger**, in *choisir* n° 674, février 2016. Le texte de l'initiative peut être consulté et la feuille de signature téléchargée sur [www.konzern-initiative.ch](http://www.konzern-initiative.ch). (n.d.l.r.)